

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - 2023 / 2024

Le lundi 27 novembre 2023 à 17h45

FONCTION	NOM et PRENOM	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
CHEF D'ETABLISSEMENT	M. ANGLA Stéphan				
PRINCIPAL ADJOINT	M.DOUAT William				
GESTIONNAIRE	Mme NIMAL Elisabeth				
CONSEILLER D'EDUCATION	M. JAZIE Julien				
Directrice Adjointe SEGPA	Mme VIGNASSE Séverine				
CONSEIL DEPARTEMENTAL	Mme LAFOURCADE Isabelle			X	
	M. RE Frédéric		X		
COMMUNAUTE COMMUNE	M. DUHAMEL Philippe			X	
COMMUNE SIEGE	Mme BAUDUIN Sophie		X		
PERSONNALITE QUALIFIEE	Mme DRAMARD Claire-Odile				PETCHOT Sira
REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	M. WALAS Gaëtan	visio			
	Mme SERRA Nathalie		X		
	Mme STEMMEIN Catherine	visio			
	Mme LARROUY Gaëlle		visio		
	Mme LABRANDE Amélie				
	Mme SEGUIN Maryse				
	Mme LAGRANGE Dominique			X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE, TECHNIQUES OUVRIERS ET DE SERVICE	Mme LARRIBAT Christine				
	Mme DESPAUX Agnès	visio			
REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	<u>FCPE</u> M. PEZARD Frédéric	visio			
	M. CLOUTE Marie-line				
	M. HESPEL Pierre				
	Mme ARANDA Aurélie				
	<u>APEI</u> Mme DUPORT Caroline				
	M. MOULIN Cédric				
	M. PANTALE Olivier				Pellerin Audrey
	M. LELEIVA Smith	SANS			
REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	Mme MERKHI Rania				
	M. FERNANDEZ Lilian	X			
TOTALDESMEMBRES DUC.A.	29				

15

Mme Séverine VIGNASSE

[illegible]

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
COLLEGE
DU 07 NOVEMBRE 2023**

Mr. ANGLA , Proviseur et Président ouvre la séance à 17h45.

Le quorum étant atteint(18 présents), l'assemblée pourra délibérer valablement.

Mme CLOUTÉ ...Marie-Line.....accepte le secrétariat de séance.

19 présents depuis 17h56

20 présents depuis 18h13

Le compte rendu du conseil d'administration précédent (du 04/07/2023) est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est :

- Installation des instances
- Règlement intérieur du Conseil d'Administration
- Effectifs
- IMP
- Délégation de signatures
- Réforme des 6èmes
- Web radio
- Expérimentation +2h de sport au Collège
- Projet Forum des métiers
- 1/4 d'heure lecture
- Demande de création d'une « section » APPM
- Protocole du RCD
- Conventions
- Projet d'accueil des CM de Pierre Guillard
- Questions diverses

Approbation de l'ordre du jour :

Résultats du vote :

Pour :19

Contre :0

Abstention : 0

RUBRIQUE I –

Énoncé de la question ou du sujet abordé :

Installation des instances

Commentaire / débat :

Mme Larrouy est ajoutée en tant que titulaire pour le Conseil de Discipline

Résultats du vote :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE II –

Énoncé de la question ou du sujet abordé :

Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Commentaire / débat :

Votes exprimés sans réserves.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE III–

Énoncé de la question ou du sujet abordé :

Effectifs

Commentaire / débat :

Il y a cette année : 143 élèves en 6^{ème} ; 149 élèves en 5^{ème} ; 139 élèves en 4^{ème} et 132 élèves en 3^{ème}.
1 élève est en pré-orientation SEGPA 6^{ème}.

Le niveau Ulis est en excédant d'effectif, l'établissement cherche des moyens humains.

L'établissement affiche un taux de 90% de réussite au DNB (équivalent à la moyenne académique et supérieur à la moyenne nationale).

La série Pro affiche 50% de réussite (un certain nombre d'élèves ne s'est pas présenté à l'examen faute de confiance en soi).

Le Certificat de Formation Générale (SEGPA) affiche 100% de réussite (50% des élèves se sont présentés à l'examen)

Concernant l'orientation : 88 élèves sont allés en 2^{nde} ; 4 élèves en 2^{nde} professionnelle et 1 élève a suivi la voie de l'apprentissage.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE IV –

Énoncé de la question ou du sujet abordé

IMP : Indemnités de Missions Particulières

Commentaire / débat :

Ce sont des missions accordées aux enseignants mais qui ne sont pas des heures de cours devant élèves (préparation des protocoles et des activités en EPS, réparer les ordinateurs...)

Une unité IMP est rémunérée 1250€ brut pour l'année.

La répartition est identique à l'an passé à l'exception du référent culture qui est inexistant sur le collège cette année.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :20

Contre :0

Abstention :0

RUBRIQUE V --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Délégation de signatures

Commentaire / débat :

Pour exemple

- Mr Douat, Principal Adjoint : *délégation de signature*
 - 1) Pour tous les actes relevant de l'éducation éducative et pédagogique (notes de services, conventions de stage, décisions d'orientation, sanctions, autorisations de sorties et de voyage)
 - 2) Pour tous les actes relevant de l'administration et de la gestion du personnel du collège (bordereau d'envoi, ordre de mission, autorisation d'absence)
 - 3) Pour tous les actes relevant du proviseur (président du Conseil d'Administration en cas d'empêchement du Proviseur, ordonnancement des dépenses et de recettes)
- Mme Vignasse, pour la section SEGPA
 - 1) Pour tous les actes relevant des actions éducatives et pédagogiques de la SEGPA (notes de service, conventions de stage)

2) Pour les actes relevant du Proviseur dans les instances où les SEGPA sont concernés (Conseil d'Administration, équipe éducative, ESS, conseil de classe)

- Pas d'Adjoint sur le Lycée pro donc pas de délégation de signature

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE VI --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Réforme des 6^{ème}

Commentaire / débat :

- Le système « Devoirs Faits » est devenu obligatoire cette année pour les classes de sixième. Cela se fait par groupe de 12 à 14 élèves.
- Une heure de soutien en français et mathématiques, a été mise en place pour toutes les classes du collège à la place du cours de technologie en ce qui concerne les sixièmes. Pour le français, il y a deux classes et quatre enseignants (dont 2 professeurs des écoles), pour les mathématiques, il y a trois classes et trois enseignants.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE VII --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Web radio (objectif éducation médias)

Commentaire / débat :

Le projet existe depuis 1 an déjà grâce au prêt du matériel dans un premier temps.

Plusieurs projets ont émergé l'année dernière, sur notamment l'utilisation de cet outil (car ce n'est qu'un outil) pour faciliter le travail oral et le travail de groupe au niveau des élèves. Ce qui a été fait, l'an dernier en peu de temps, est assez remarquable car on partait de zéro. Et le partenariat avec Monsieur TOTH De Pontacq radio a été d'une grande aide puisqu'il a apporté son expertise et son savoir-faire.

L'établissement a multiplié les demandes de subventions et de mécénat en tous sens et ainsi obtenu le financement d'un studio d'enregistrement. Celui-ci est en train d'être mis en place dans le bâtiment du lycée. Monsieur Angla, assure qu'il sera mis à la disposition de tous les élèves, y compris ceux du collège.

Le coût de ce projet est évalué à environ 10 000 €.

De plus en plus d'enseignants investissent le projet et ainsi de plus en plus de classes y participent.

Ainsi grâce aux démarches précédemment citées une seconde salle, équipée d'un matériel Webradio, sera installée au rez-de-chaussée du collège. Cette salle aura pour vocation de désengorger le studio principal, en cas de pression trop importante des effectifs.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE VIII --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Expérimentation + 2 heures de sport au collège

Commentaire / débat :

L'objectif est d'éviter la sédentarité des élèves.

L'an passé, il y avait un partenariat avec le club de foot local, le club de rugby et le club d'échecs de Vic.

Cette année, le partenariat perdure avec le club de rugby et le club d'échecs de Vic, il y a un problème d'entraîneur avec le club de foot, mais viennent se rajouter l'association Passing'cirque de Tarbes et l'association Dans6T.

Ce projet est gratuit pour les élèves et ouvert à toutes et tous.

Les séances se font par groupe de 20 élèves maximum c'est pourquoi l'établissement demande un engagement par session (période entre chaque vacances). Ce système permet également un roulement entre les élèves.

L'inscription se fait à la vie scolaire.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE IX --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Projet forum des métiers

Commentaire / débat :

Il s'agit de faire découvrir un maximum de métiers aux élèves de quatrième et troisième pour les aider dans leur orientation, et cela pourra être étendue aux élèves du lycée et lycée professionnel.

Le format n'est pas encore bien défini, mais il s'agirait sans doute de rencontre dans de petits espaces où les professionnels volontaires seraient installés à des tables auxquelles ils recevraient les élèves par petits groupes.

Une date est avancée : le vendredi 9 février 2024, l'après-midi.

Un appel à candidature de professionnels est donc lancé, et d'anciens élèves vont être également contacté pour qu'ils puissent faire un retour d'expérience sur leur parcours universitaire.

Cette action faisant partie du « Parcours Avenir », il sera donc obligatoire pour les élèves de quatrième et troisième d'y participer.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE X --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Le quart d'heure lecture.

Commentaire / débat :

Il s'agit d'un temps de lecture plaisir souvent plus 10 minutes qu'un quart d'heure de lecture.

Un ouvrage peut être prêté par l'établissement qui a fait un achat d'ouvrages conséquent l'an passé. Des ouvrages peuvent également être empruntés au CDI, et chacun peut amener son propre support de lecture, tant que cela reste dans le cadre d'un ouvrage tout public et sur un support papier.

Un rappel micro a été mis en place via la vie scolaire car dans le feu des enseignements, la plage dédiée était souvent oubliée.

Ce moment d'apaisement a été positionné après la récréation de 15 heures, les instances ayant constatées un bienfait apaisant des élèves à cet horaire généralement agité.

Afin qu'un maximum de personnel participe à cet engagement et que ce ne soit pas toujours le même cours impacté, le quart d'heure lecture change de jour à chaque session.

Votes exprimés
sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE XI --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Renouvellement de la demande de création d'une « section » APPN (Activités Physique de Pleine Nature) pour les 4èmes, et les 3èmes : vtt, escalade, ski, course d'orientation

Commentaire / débat :

La formule existe déjà, mais est appelée « option » car elle est non validée par le rectorat. Cela signifie que cette « option » est financée sur fonds propres de l'établissement.

Si le rectorat valide la demande, « l'option » se transforme en « section », qui est alors de fait financée par le rectorat.

Actuellement il y a 8 élèves de chaque niveau qui y participent, les professeurs organisent deux sorties sur l'année pour pratiquer sur un temps un peu plus long.

Votes exprimés sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE XII --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Protocole du RCD (remplacement de courte durée)

Commentaire / débat :

Si un enseignant est absent plus de 15 jours de suite, nous faisons appel au rectorat qui devrait nous affecter un enseignant remplaçant.

Un RCD est un remplacement de moins de 15 jours qui relève de l'établissement et non du rectorat. Il faut mettre en place des remplacements avec les forces vives qui sont dans l'établissement.

Cela existe depuis des années, mais les ambitions ministérielles actuelles (qui attendent des actions beaucoup plus importantes sur ce point) « obligent » les établissements à mettre en place un protocole.

Ce protocole engage les enseignants, sur la base du volontariat et sur leur discipline (mais pas forcément avec leurs élèves) avec l'équipe de direction en place pour un an.

Ce protocole sera ainsi présenté chaque année au premier conseil d'administration.

Pour établir ce protocole, il a fallu d'abord faire un état des lieux :

- Motifs d'absence :
 - 1) Convenance personnelle, l'enseignant se doit de rattraper son heure d'absence.
 - 2) Convocations administratives (examens, formations, concours), l'enseignant n'a pas à récupérer les heures, donc il faut mettre en place un remplacement (c'est géré par le ministère).
 - 3) Réunions pédagogiques (Conseil de Discipline, équipe pédagogique...).
 - 4) Garde d'enfant (de moins de 16 ans), droit à un certain nombre de jours dans l'année non rattrapé.
 - 5) Raison de santé

- 6) Sorties pédagogiques
- 7) Voyages scolaires
- 8) Syndicats (formations, heure d'information), les grèves ne sont pas comptabilisées.
- 9) UNSS (convocations pour préparer des compétitions)

- Personnels habilités à effectuer ces remplacements :

- 1) Les AED (Assistants d'Éducation) pourraient effectuer certains remplacement (surveillance de devoir).
- 2) Les enseignants volontaires peuvent se proposer pour remplacer un cours (de français par exemple) en utilisant l'heure pour leur propre matière (anglais par exemple).
- 3) Les personnels en temps partiels peuvent eux aussi postuler aux remplacements.

L'an passé sur le collège, du 1^{er} septembre 2022 à la fin mai 2023, il y a eu 24 208 heures à compenser. Le mois de juin n'a pas été tenu dans les comptes, car il y a les examens, les corrections... cela aurait fait exploser le chiffre.

Sur ce chiffre, 3996 heures n'ont pas été effectuées (16%).

Sur ces 3996 heures, 2034 heures ont été remplacées, ainsi, 1962 heures n'ont pas été remplacées.

Au lycée, il est difficile de remplacer les heures d'absence car il n'y a plus de notion de classe à proprement parler. Les élèves sont répartis en modules selon leurs options (54 emplois du temps différents pour 71 élèves).

Pour la rémunération, il y a deux possibilités :

- La brique 1 du PACTE
- L'établissement rémunère l'enseignant en HSE (heures supplémentaires effectives), à ne pas confondre avec les HSA, qui sont des heures supplémentaires affectées pour toute l'année à un enseignant, bon gré mal gré, à hauteur de 2 heures maximum par semaine.

Votes exprimés **sans réserves.**

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE XIII --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Conventions

Commentaire / débat :

- Sports (obligatoirement une association sportive ou un club, pas d'individuels) :
 - 1) Passing'cirque65> 20 votes pour
 - 2) Dans6T (jeudis) >20 votes pour
 - 3) Foot Val d'Adour >20 votes pour
 - 4) Pontacq Radio >20 votes pour
 - 5) Échecs Vicquois (jeudis de 12h à 14h) >20 votes pour
 - 6) Rugby Entente Adour Echez (vendredis de 12h30 à 13h30) >20 votes pour
- Reprographie (1,60 € HT/ élève pour photocopier une partie d'œuvres support de cours) >20 votes pour
- Admission en non-valeur : 334,34 € concernant 4 créances

>19 votes pour ; 1 vote contre

- DM (Décision Modificative) :

1) Rectification budgétaire suite aux Crédits d'état (pour payer les carnets de correspondance, les droits de reprographie et les manuels scolaires).

>20 votes pour

2) Autorisation de prélever 334,34 € pour éteindre les créances admises en non-valeur

>20 votes pour

Votes exprimés

sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE XIV --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Projet d'accueil des CM1 et CM2 de Pierre Guillard, au sein de la cité scolaire

Commentaire / débat :

Les locaux de l'école Pierre Guillard sont, semble-t-il, vétustes pour ne pas dire insalubres. L'isolation extérieure a été refaite à hauteur de 340 000€ il y a 5 ans, mais il n'y a pas de budget pour les travaux intérieurs... Ce statu quo résulte d'une « guerre politique » depuis que la « compétence école » a été réaffectée de la Municipalité de Vic-en-Bigorre à la Communauté de Communes Adour-Madiran.

Après de longs débats, entre la municipalité (propriétaire du bâtiment) et la communauté de communes (détentrice de la compétence école), il a été décidé de dispatcher les différents groupes de niveaux sur différents sites.

Ainsi, les CP seraient accueillis dans l'école maternelle du Petit Bois et les CM (1 et 2) seraient accueillis dans les locaux du Collège Pierre Mendès France en septembre 2024 et la CCAM construirait un bâtiment dans l'espace intermédiaire à l'école maternelle du Petit Bois et à la Cité Scolaire PMF pour accueillir les CE.

Sous-jacent, un problème d'effectif en baisse au collège qui pourrait être partiellement soulagé par l'arrivée de cette quarantaine d'élèves. L'idée étant de demander une classe d'Ulis supplémentaire en cycle 3 qui engloberait les 6èmes et les CM.

La question a été posée de l'espace qui leur serait dédié : salle de classe, espace d'înatore et espace récréatif, afin que ces enfants côtoient le moins possible les élèves du collège.

Mr Angla assure que tout s'appuie sur l'expérience du Collège de Maubourguet pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions.

Mr Douat assure qu'il y a des salles libres pour accueillir les CM sans léser les collégiens et les enseignants.

Votes exprimés

sans réserves.

Pour :

Contre :

Abstention :

RUBRIQUE XII --

Énoncé de la question ou du sujet abordé

Questions diverses

Commentaire / débat :

- Une enseignante est trop souvent absente et peu remplacée, ne peut-on pas affecter un autre professeur aux classes concernées ?
 - C'est une situation exceptionnelle (l'enseignante est très malade). L'établissement est en lien avec le rectorat, il les harcèle pour qu'à un moment donné on puisse avoir des remplaçants, et souvent, le rectorat affecte des personnels qui ne sont pas très disponible (la dernière fois, c'était un personnel affecté sur un mi-temps à Auch). Il est évident que c'était difficile pour lui de venir jusqu'à Vic-en-Bigorre, et assumer ce remplacement).
- Quelles sont les horaires de l'infirmerie car c'est souvent fermé ?
 - Les horaires de l'infirmerie sont : 8h – 17h tous les jours, sauf le mercredi. Le mardi il y a deux infirmières. Il est précisé que bien entendu, elles ne sont pas toujours au poste d'infirmerie, car en formation ou en réunion dans les différents bâtiments de la cité scolaire.
- Il y a de nouveau des problèmes sur la gestion des places de bus. Cela concerne plusieurs lignes et certains bus déposent les élèves excédentaires sur la voie publique avant l'enceinte de l'établissement lors de contrôle de gendarmerie.
 - Mr Angla ne peut que faire le relais auprès de la région, car il n'a pas la compétence de gestion des transports scolaires de la région mais qu'il fait partie de Commission des bus.

Votes exprimés

sans réserves.

Pour :

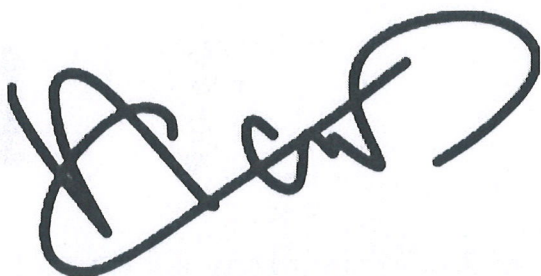
Contre :

Abstention :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt cette séance à 20h15.

Le Secrétaire de séance,
Madame Clouté Marie-line

Le Président,
Monsieur Angla



COMPOSITION DU COMITE EDUCATION SANTE CITOYENNETE - 2023/ 2024

FONCTON	TITULAIRES	
PRESIDENT	M. ANGLA Stéphan	
CHEF D'ETABLISSEMENT		
PROVISEURE ADJOINTE	Mme BILVIN-SARDA Karine	
PRINCIPAL ADJOINT	M. DOUAT William	
GESTIONNAIRE	Mme NIMAL Elisabeth	
FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
2 C. P. E.	M. JAZIE Julien	
	Mme MORENNE Valérie	
3 REPRESENTANTS PERSONNELS SOCIAUX, DE SANTE	Dr ALDAZ Miren	
	Mme DESPAUX Agnès	
	Mme AHAMADA-SAID Sabtia	
2 REPRESENTANTS COLLECTIVITES RATTACHEMENT	Région : Mme GUINLE Yolande	
	Département : Mme LAFOURCADE Isabelle	
6 REPRESENTANTS PERSONNELS ENSEIGNANTS (2 par étab.)	<u>Collège</u> Mme SEGUIN Maryse	M. WALAS Gaëtan Mme LABRANDE Amélie
	<u>LP</u> Mme FUMET Julie	
	<u>Lycée</u> M. DASSANCE Antoine M. MOUSQUES Benjamin	Mme VIRTOPEANU Adriana Mme WEBER Émilie
3 REPRESENTANTS PERSONNELS ATSS -ARL	Mme DESPAUX Agnès	Mme LARRIBAT Christine
	Mme SIMON Christine	Mme ARTIGAU Corinne
	M. REY Édouard	Mme FROMONT Marylène
6 REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES (2 par étab. LP : Néant)	<u>Collège</u> APEI Mme PELLERIN Audrey FCPE Mme DARAM Céline Mme ARANDA Aurélie	Mme BUC Béatrice Mme DUPORT Caroline Mme DUCOS Vanessa Mme CLOUTE Marie-Line
	<u>Lycée</u> FCPE M. MOREAU Yannick Mme LAUGA Aline Mme DESCARGUES Sophie	Mme DUHAMEL Nadège Mme ROBERT BLAIN Agnès
6 REPRESENTANTS DES ELEVES (2 par étab.)	<u>Collège</u> Mme MERKIR Rania	Mme CASTEROU Lénora
	<u>Lycée</u> Mme N'DIAYE Nelia Mme ESPI Luci Mme LANTELME Salomé	M. TEFIANI-GHILASSERE Ryad Mme VERGARA Célia Mme FAVAREL Jade
	<u>LP</u> Mme BEAUDIER Maurine M. MBUNGU Michel	Mme HOARAU Lilou M. ATTARCH Noam

COMPOSITION DE LA COMMISSION HYGIENE ET SECURITE - 2023 / 2024

FONCTION	TITULAIRES	
PRESIDENT CHEF D'ETABLISSEMENT	M. ANGLA Stéphan	
GESTIONNAIRE	Mme NIMAL Elisabeth	
DDFPT	M. SISSAOUI Hocine	
1 C. P. E. de la cité scolaire	Mme MORENNE Valérie	
FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 REPRESENTANT COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	Mme LAFOURCADE Isabelle	M. POUBLAN Bernard
4 REPRESENTANTS PERSONNELS ENSEIGNANTS (1 collège-1 lycée-2 LP)	<u>Collège</u> Mme SEGUIN Maryse	Mme STEMMELIN Catherine
	<u>Lycée</u> Mme WEBER Emilie	M. DASSANCE Antoine
	<u>LP</u> M. MARFAING Frédéric M. VANIER François	M. GRANGÉ Pierre
3 REPRESENTANTS DES PERSONNELS ATSS - ARL	Mme FROMONT Marylène Mme LARRIBAT Christine Mme SIMON Christine	M. REY Edouard Mme DESPAUX Agnès Mme ARTIGAU Corinne
3 REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES (1 par étab.)	<u>Collège</u> <u>APEI</u> Mme BUC Béatrice	Mme DUPORT Caroline
	<u>Lycée + LP</u> <u>FCPE</u> M. MOREAU Yannick	Mme LAUGA Aline
3 REPRESENTANTS DES ELEVES	<u>Collège</u> M. FERNANDEZ Lilian	Mme CASTEROU Lénora
	<u>Lycée :</u> Mme ESPI Luci	Mme COLOM Ambre
	<u>LP :</u> M. WINNE Luka	Mme BEAUDIER Maurine
1 REPRESENTANT DE LA COMMUNE SIEGE (sans voix délibérative)	M. DUHAMEL Philippe	M
3 EXPERTS (Sans voix délibérative) Médecin de prévention	M M M	
Médecin de l'E.Nationale	Dr ALDAZ Miren	
Infirmière	Mme DESPAUX Agnès	
Assistant de prévention	M. LALAQUE Jean-Pierre Mme LARHER Fernande	

COMPOSITION DU LA COMMISSION EDUCATIVE - 2023 / 2024

FONCTION	TITULAIRES	
PRESIDENT CHEF D'ETABLISSEMENT	M. ANGLA Stéphan	
PRINCIPAL ADJOINT	M. DOUAT William	
GESTIONNAIRE	Mme NIMAL Elisabeth	
FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
LE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION	M. JAZIE Julien	
2 REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	Mme LABRANDE Amélie Mme STEMMELIN Catherine	Mme SERRA Nathalie Mme LAGRANGE Dominique
2 REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES	<u>APEI</u> : M. MOULIN Cédric <u>FCPE</u> : M. PEZARD Frédéric M. HESPEL Pierre	<u>APEI</u> : M. PANTALE Olivier <u>FCPE</u> : M. AGOSTINELLI Sébastien Mme KLEIN Cindy

Peut-être invitée toute personne susceptible d'apporter des informations complémentaires (professeur principal, délégués élèves, AS, infirmière scolaire ...).
Assistent à la commission les parents et l'élève dont le cas est abordé.

COMPOSITION DU CONSEIL DE DISCIPLINE - 2023 / 2024

FONCTION	TITULAIRES	
PRESIDENT CHEF D'ETABLISSEMENT	M. ANGLA Stéphan	
PRINCIPAL ADJOINT	M. DOUAT Willian	
C. P. E.	M. JAZIE Julien	
GESTIONNAIRE	Mme NIMAL Elisabeth	
FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
4 REPRESENTANTS ELUS DU PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	M. WALAS Gaëtan	Mme SERRA Nathalie
	M. LAGRANGE Dominique	Mme STEMMELIN Catherine
	Mme LARROUY Gaëlle	
1 REPRESENTANT ELU DES PERSONNELS ARL - ATSS	Mme DESPAUX Agnès	Mme LARRIBAT Christine
3 REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS	<u>APEI</u> M. GUEDES Victor	M. MOULIN Cédric
	<u>FCPE</u> M. PEZARD Frédéric M. HESPEL Pierre M. AGOSTINELLI Sébastien	M. CALBO Lionel
2 REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES	Mme MERKHI Rania	Mme CASTEROU Lénora
	M. LELEIVAI Smith	Mme DUBARRÉ Mélià

COMPOSITION DE LA COMMISSION FONDS SOCIAUX 2023/ 2024

FONCTION	TITULAIRES	
PRESIDENT CHEF D'ETABLISSEMENT	M. ANGLA Stéphan	
PROVISEURE ADJOINTE	Mme BILVIN – SARDA Karine	
PRINCIPAL ADJOINT	M. DOUAT William	
DDFPT	M. SISSAOUI Hocine	
GESTIONNAIRE	Mme NIMAL Elisabeth	
FONCTION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
2 C. P. E.	Mme MORENNE Valérie	
	M. JAZIE Julien	
3 REPRESENTANTS PERSONNELS SOCIAUX, DE SANTÉ	Mme le Docteur ALDAZ	
	Mme AHAMADA-SAID Sabtia	
	Mme DESPAUX Agnès	
3 REPRESENTANTS PERSONNELS ENSEIGNANTS	<u>Collège</u> Mme LABRANDE Amélie	
	<u>Lycée</u> Mme JUNO Nathalie	Mme WEBER Emilie
	<u>LP</u> Mme AUZEVILLE Florence	Mme ALLIGNÉ Christel
3 REPRESENTANTS PARENTS D'ELEVES	<u>APEI</u> M. GUEDES Victor	Mme PELLERIN Audrey
	<u>FCPE</u> <u>Collège</u> Mme CLOUTE Marie-Line	Mme DUBERTRAND Stéphanie
	<u>Lycée</u> M. MOREAU Yannick	M. CLAVERIE Pierre
3 REPRESENTANTS DES ELEVES	<u>Collège</u> M. BROUTIN Malo	M. LELEIVAI Smith
	<u>Lycée</u> Mme FACENTE Eléna	Mme FANLOU Maïlys
	<u>LP</u> M. TRUTT-DARTHIAL Sasha	M. DURANSKI Mathias

